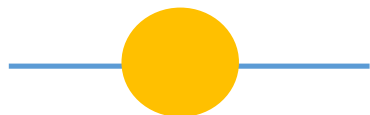


Territorialisation de la planification écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

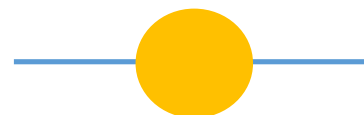
Concertation départementale – Bouches-du-Rhône (13)
- 4 septembre 2024 -



Christophe MIRMAND
Préfet
Préfecture des Bouches-du-Rhône



Anne CLAUDIUS-PETIT
Conseillère régionale
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur





Ordre du jour de la réunion

1 La démarche de planification écologique

2 Présentation synthétique des éléments de diagnostic régionaux et départementaux

3 Tables-rondes sur les thématiques phares du département : Mobilité et Désimperméabilisation des sols

4 Conclusion



LA DEMARCHE DE PLANIFICATION ECOLOGIQUE



1

L'ambition : un plan de transformation énergétique et écologique régional répondant aux 6 enjeux stratégiques prioritaires

- Une démarche **co-portée Etat et Région** pour le territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Un projet ambitieux avec en résultat final :
 - **Un plan de transformation** du territoire régional à horizon 2030, 2040, 2050, conçu comme un outil opérationnel et dynamique
 - **Une feuille de route pour l'ensemble des acteurs du territoire** : collectivités, monde économique, citoyens (et pas seulement pour l'Etat et la Région) pour planifier la transition écologique

1 Atténuation au changement climatique 

NEUTRALITÉ CARBONE

2 Adaptation au changement climatique 

UN TERRITOIRE ADAPTÉ À UN RÉCHAUFFEMENT DE + 4 DEGRÉS

3 Utilisation durable de l'eau et des ressources marines 

GARANTIR L'ENSEMBLE DES USAGES DANS LE CONTEXTE DE RARÉFACTION DE LA RESSOURCE

4 Economie circulaire 

AUTONOMIE DANS LA GESTION DES DÉCHETS

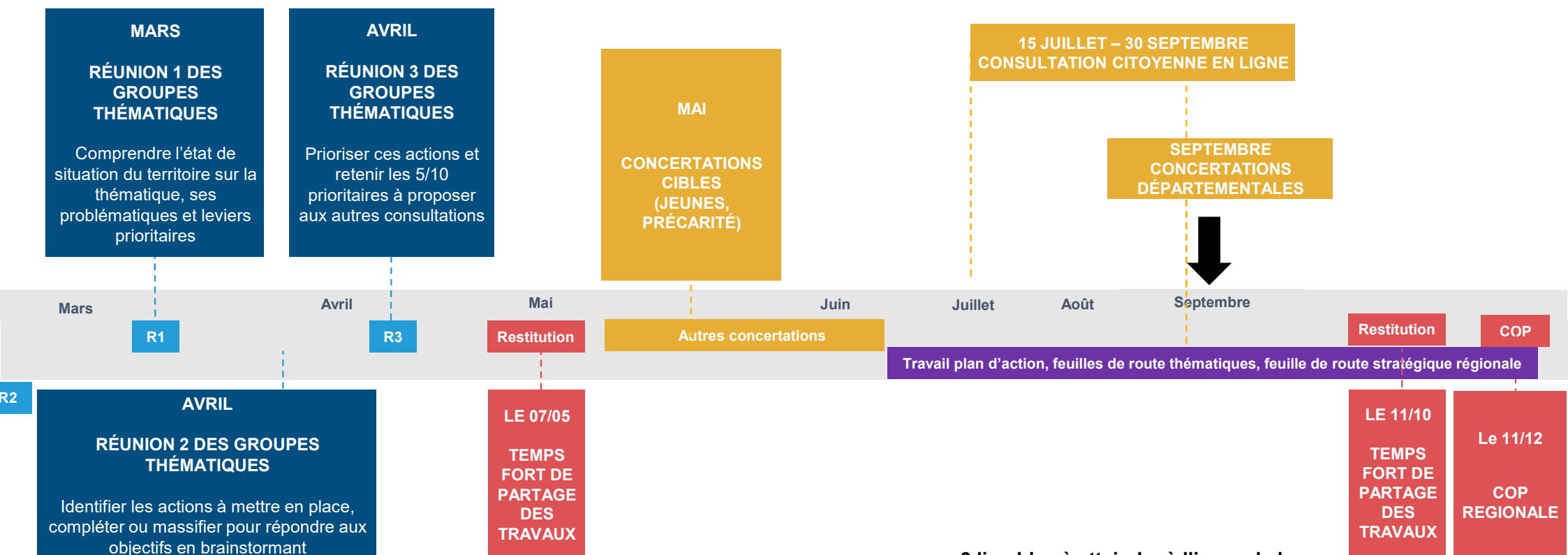
5 Ecosystème sain 

BIODIVERSITÉ : UNE VALEUR DE L'INDICE RÉGION VIVANTE (À FIXER)

6 Prévention de la pollution 

AMÉLIORATIONS (À QUANTIFIER) DE LA QUALITÉ DE L'AIR, DE L'EAU, DES SOLS

Les temps forts de la démarche



3 livrables à atteindre à l'issue de la démarche globale de consultation :

- Une feuille de route stratégique régionale
- Des feuilles de route thématiques par grand sujet
- Un plan d'actions détaillé

Premier jalon réalisé : la concertation en groupes thématiques

10 groupes thématiques
env. **300** participants
672 actions collectées
200 actions prioritisées
3 réunions sur **1** mois

Des acteurs variés présents : industriels, entreprises, fédérations, associations, collectivités, institutions...

Mieux préserver et gérer la forêt

Mieux se déplacer

Mieux produire les biens et les services

Mieux consommer

Mieux préserver et utiliser la ressource en eau

Mieux transporter des biens

Mieux produire l'énergie

Mieux organiser le tourisme, les événements culturels, économiques et sportifs

Mieux se nourrir

Mieux se loger, mieux utiliser nos bâtiments, mieux aménager nos villes

+ Un travail en transversalité pour faire remonter des compléments et points de vigilance aux GT grâce à 6 focus groupes :

- LA BIODIVERSITE
- LE SOL ET LA SOBRIETE FONCIERE
- LA MER

- ACCOMPAGNEMENT ET ADAPTATION DE NOS COMPORTEMENTS
- EMPLOI ET COMPETENCES
- QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ

Zoom sur les concertations départementales

6 objectifs poursuivis

1

Partager les résultats du diagnostic régional et départemental avec les acteurs du territoire

2

Echanger sur les priorités à mener en matière de baisse des émissions de GES et de préservation des ressources à l'échelle du département

3

Alimenter les travaux des groupes thématiques par une proximité locale et une concertation au plus près des acteurs

4

Proposer de nouvelles idées d'actions à mettre en place pour répondre aux enjeux de transformation écologique et énergétique

5

Engager les acteurs du territoire dans la planification écologique et la mise en œuvre des actions permettant de répondre aux objectifs

6

Nourrir la feuille de route régionale en intégrant les spécificités locales



Présentation des éléments de diagnostic régionaux et départementaux

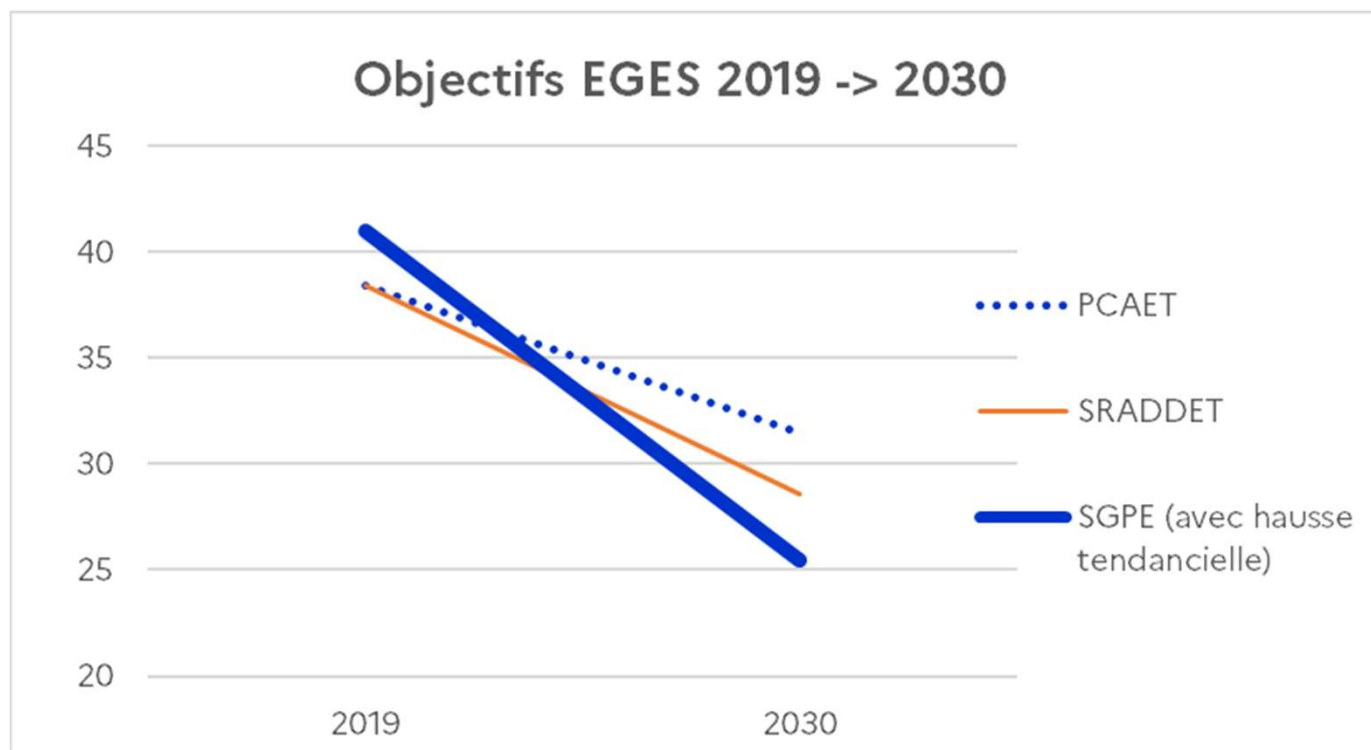


2

Point de situation du territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mise en perspective des trajectoires de baisse d'émissions de gaz à effet de serre (objectifs tous secteurs) :

- des plans climat air énergie territoriaux (PCAET) des EPCI de la région
- du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)
- du secrétariat général à la planification écologique (SGPE)



Sur une baisse de -16 Mt CO₂e estimée par le SGPE (objectif « Fit for 55 » de la France et de l'Europe), il manque **6 à 8Mt** de baisse d'émissions de gaz à effet de serre dans les PCAET pour être en cohérence

Panorama des leviers de décarbonation en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objectif : -16 Mt CO₂e

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030

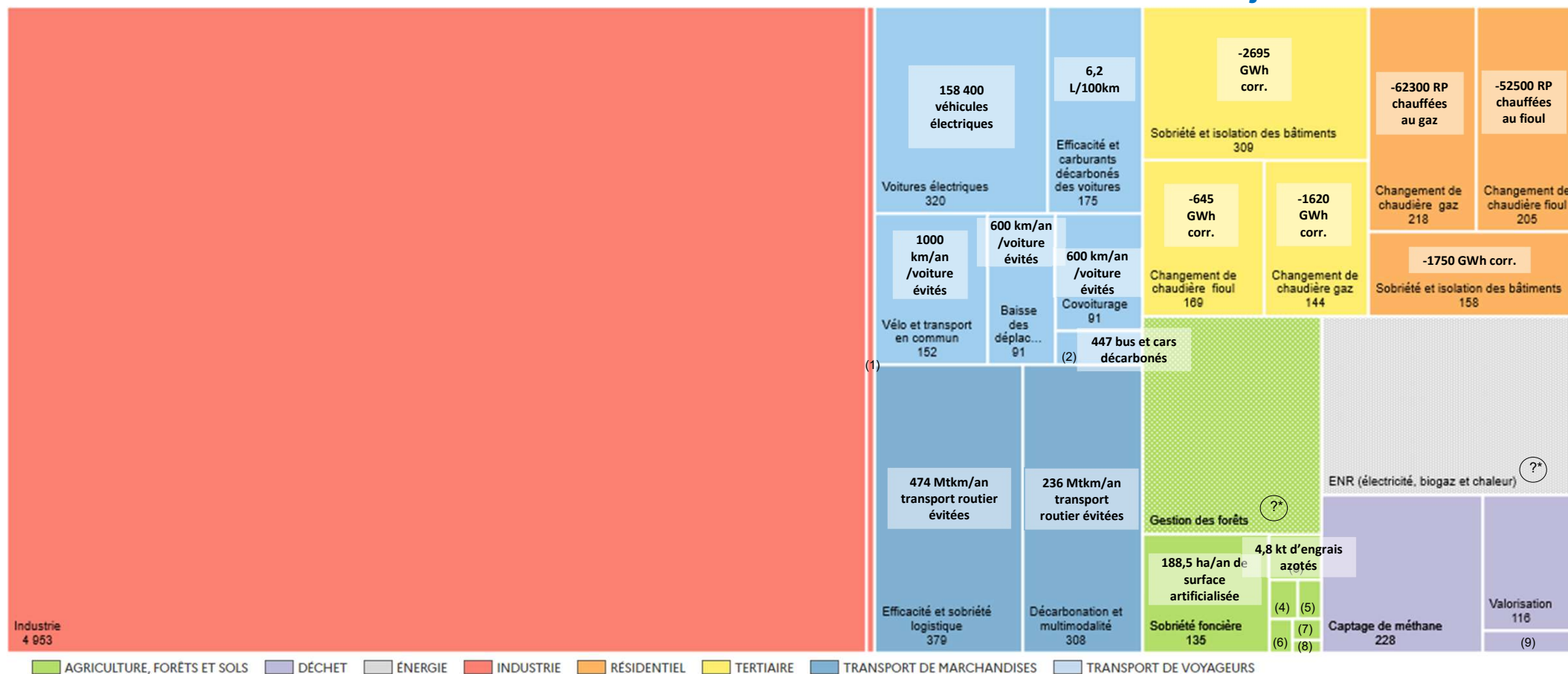


(1) Produits bois : 567 ktCO₂e. (2) Bus et cars décarbonés : 61 ktCO₂e. (3) Bâtiments & machines : 53 ktCO₂e. (4) Gestion des prairies : 51 ktCO₂e. (5) Gestion des haies : 40 ktCO₂e. (6) Fertilisation azotée : 28 ktCO₂e. (7) Elevage durable : 19 ktCO₂e. (8) Pratiques stockantes : 14 ktCO₂e. (9) Réseaux de chaleur : 61 ktCO₂e. (10) Prévention des déchets : 55 ktCO₂e.
 * Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

Panorama des leviers de décarbonation pour les Bouches-du-Rhône

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030, illustrés par des ordres de grandeur

Objectif : -9 Mt CO₂e



(1) Produits bois : 50 ktCO₂e. (2) Bus et cars : 27 ktCO₂e. (3) Fertilisation azotée : 21 ktCO₂e. (4) Bâtiments & machines : 10 ktCO₂e. (5) Gestion des prairies : 8 ktCO₂e. (6) Gestion des haies : 7 ktCO₂e. (7) Elevage durable : 5 ktCO₂e. (8) Pratiques stockantes : 3 ktCO₂e. (9) Prévention des déchets : 19 ktCO₂e.

* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

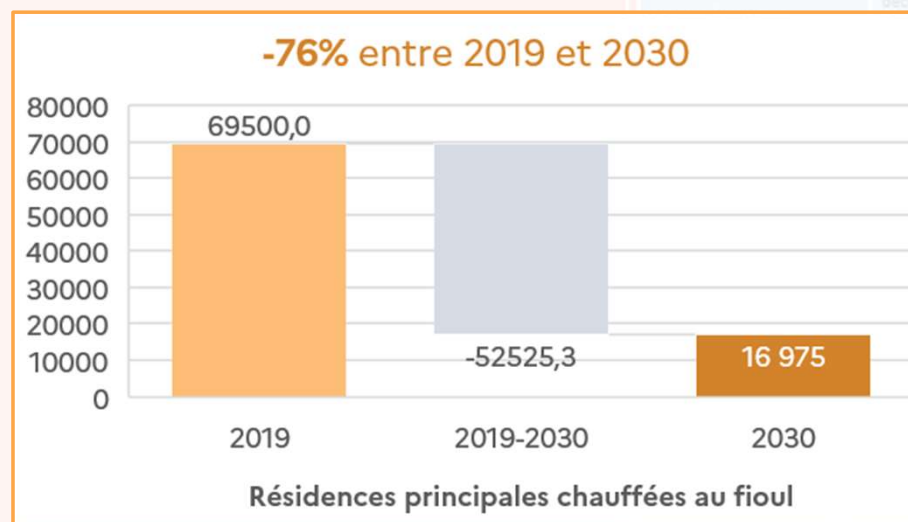
Panorama des leviers de décarbonation pour les Bouches-du-Rhône

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030, illustrés par des ordres de grandeur

Objectif : -9 ktCO₂e

Changement chaudières fioul - 651 ktCO₂e

Ce levier porte sur la suppression progressive des chaudières fioul dans les logements



Changement de chaudières fioul dans le secteur résidentiel

Cible départementale 2030

Industrie
4 653

AGRICULTURE, FORÊTS ET SOLS DÉCHET ÉNERGIE INDUSTRIE RÉSIDENTIEL TERTIAIRE TRANSPORT DE MARCHANDISES TRANSPORT DE VOYAGEURS

(1) Produits bois : 50 ktCO₂e. (2) Bus et cars : 27 ktCO₂e. (3) Fertilisation azotée : 21 ktCO₂e. (4) Bâtiments & machines : 10 ktCO₂e. (5) Gestion des prairies : 8 ktCO₂e. (6) Gestion des haies : 7 ktCO₂e. (7) Elevage durable : 5 ktCO₂e. (8) Pratiques stockantes : 3 ktCO₂e. (9) Prévention des déchets : 19 ktCO₂e.

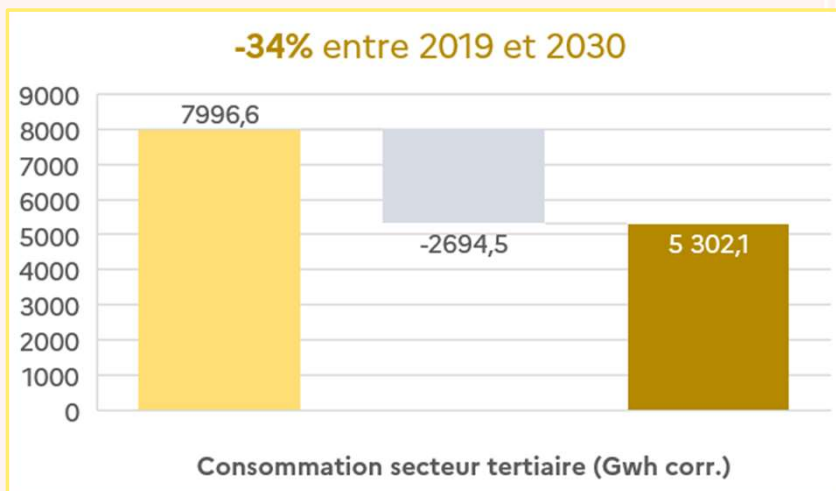
* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Panorama des leviers de décarbonation pour les Bouches-du-Rhône

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030, illustrés par des ordres de grandeur

Sobriété et isolation des bâtiments - 711 ktCO₂e

Ce levier porte sur les efforts de baisse de la consommation énergétique (kWh) par m² dans le secteur tertiaire. Il se traduit concrètement par une réduction du chauffage ou de l'éclairage, et par toutes les mesures d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment à température égale.



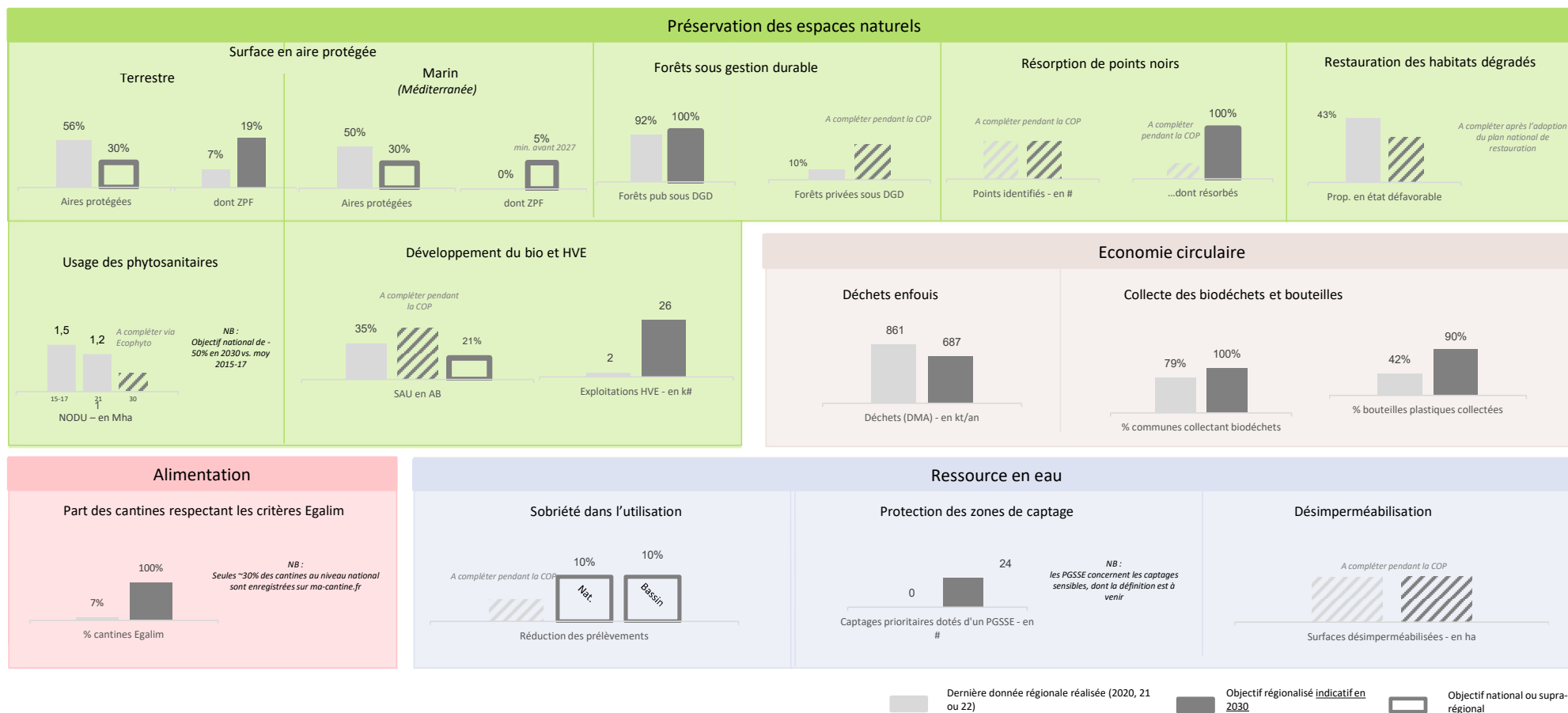
Sobriété et isolation des bâtiments dans le secteur résidentiel

Cible départementale 2030

(1) Produits bois : 50 ktCO₂e. (2) Bus et cars : 27 ktCO₂e. (3) Fertilisants : 10 ktCO₂e. (4) Machines : 10 ktCO₂e. (5) Gestion des prairies : 8 ktCO₂e. (6) Gestion des haies : 7 ktCO₂e. (7) Elevage durable : 5 ktCO₂e. (8) Pratiques stockantes : 3 ktCO₂e. (9) Prévention des déchets : 19 ktCO₂e.

* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Des leviers aux actions – Retour du questionnaire SGPE aux collectivités

Département des Bouches-du-Rhône

Les collectivités ont donné leurs points de vue sur l'ensemble des leviers de la planification écologique, au travers d'un référentiel d'environ 150 actions types proposées par le SGPE

49 collectivités ont répondu au niveau régional (sur 65 interrogées), représentant 95 % de la population

Toutes les collectivités interrogées (6) ont répondu dans les Bouches-du-Rhône (les 4 EPCI, le Département et la ville de Marseille), soit 100% de la population couverte par une réponse

Questions posées aux collectivités, sur les actions de leur compétence :

1. Ce levier est-il pertinent pour mon territoire ?

Réponses possibles

- 0 = Le levier n'est pas pertinent pour mon territoire
- 1 = Le levier n'est pas dans le champ de ma compétence
- 2 = Le levier est pertinent pour mon action

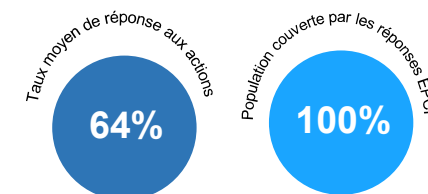
2. L'action de ma collectivité contribue-t-elle à la hauteur des enjeux ?

Réponses possibles

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 1 = Plutôt non | 2 = Partiellement non |
| 3 = Partiellement oui | 4 = Plutôt oui |

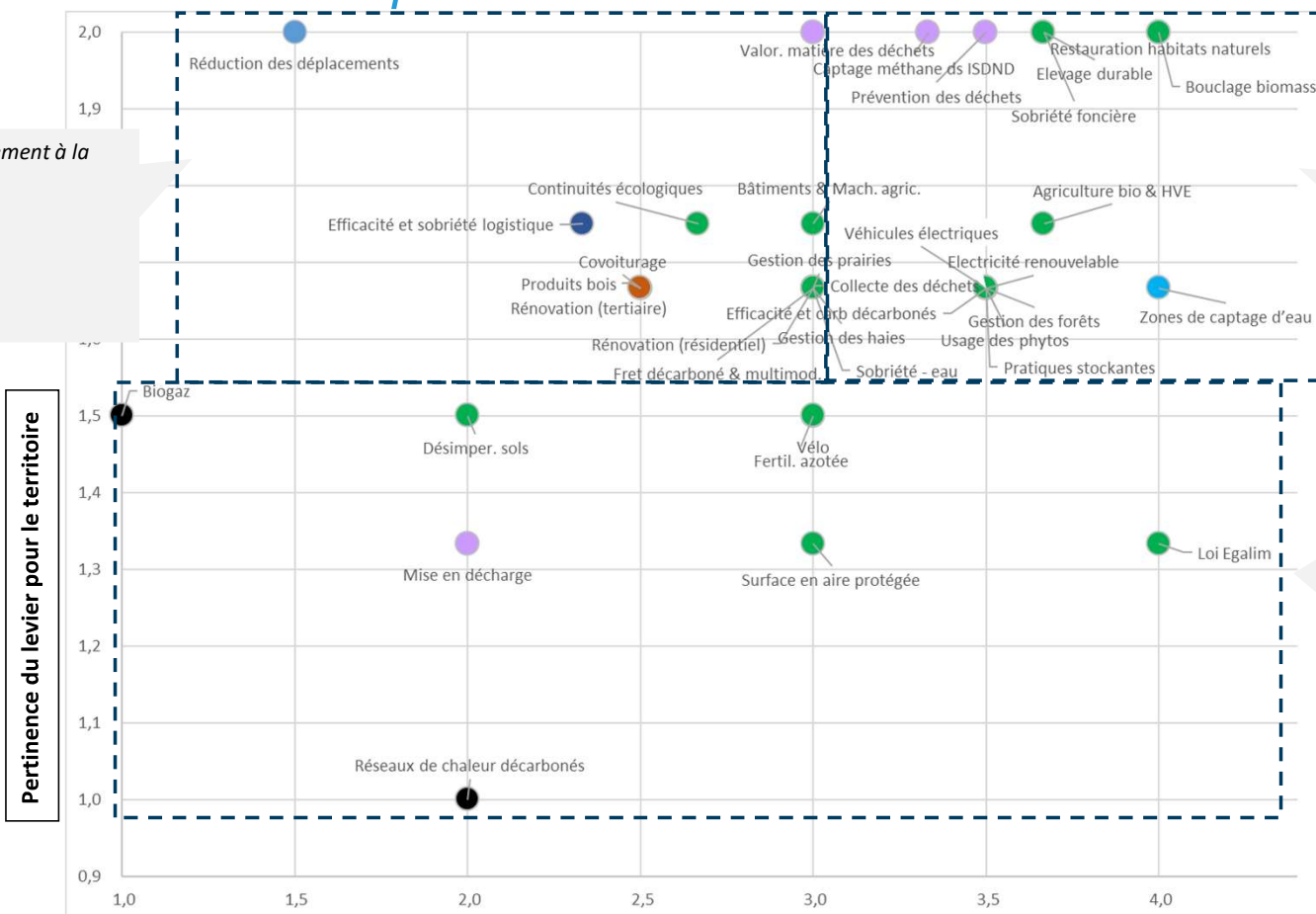
Zoom sur le questionnaire des collectivités

Une représentation des réponses des EPCI du 13



C. Action territoriale pas totalement à la hauteur des enjeux :

- Réduction des déplacements
- Rénovation tertiaire
- Covoiturage
- Continuités écologiques



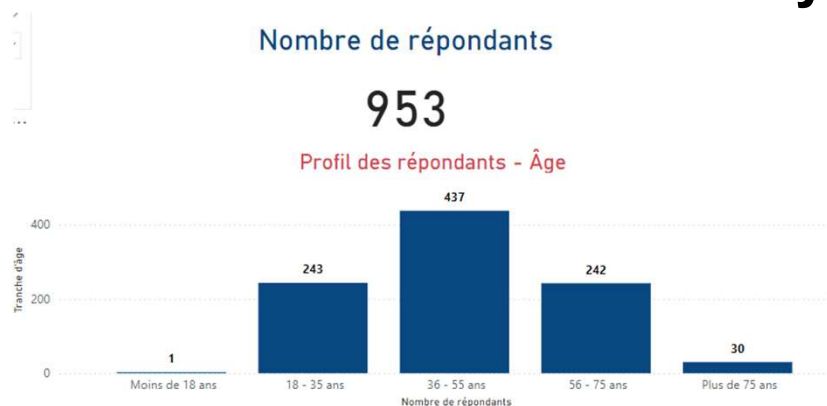
A. Action territoriale plutôt à la hauteur des enjeux :

- Sobriété foncière
- Prévention des déchets
- Agriculture bio & HVE
- Zones de captage d'eau

B. Actions considérées peu à la main des territoires ou moins pertinentes :

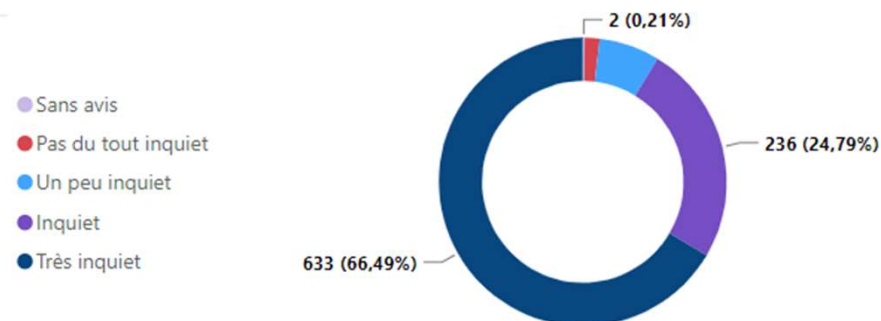
- Biogaz
- Réseaux de chaleur décarbonés
- Loi Egalim
- Mise en décharge

Retour sur la consultation citoyenne – Zoom sur les Bouches-du-Rhône

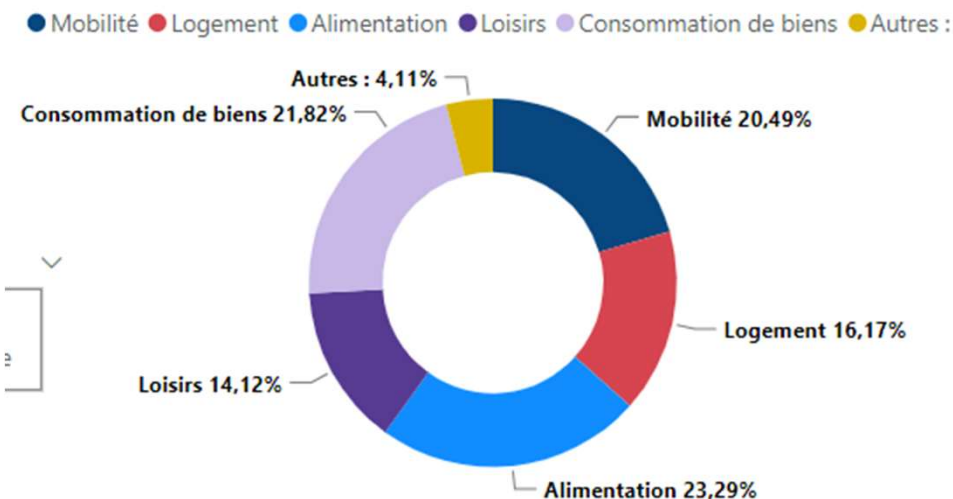


- **953** répondants dans le département soit 42 % (vs. 40% de la population régionale)
- **90 %** des répondants sont **très inquiets** (66%) ou **inquiets** (25%)
- Les répondants estiment **leur engagement à 7/10** (moyenne)
- Ils agissent de **façon globalement équilibrée** sur plusieurs thématiques : alimentation (23 %), consommation (21 %), mobilités (20 %), logement (16 %), loisirs (14%)
- Ils pourraient **accentuer principalement leurs actions sur la mobilité**.
- Ils jugent les actions des pouvoirs publics **très insuffisantes ou insuffisantes**.

Êtes-vous préoccupé face au réchauffement climatique ?

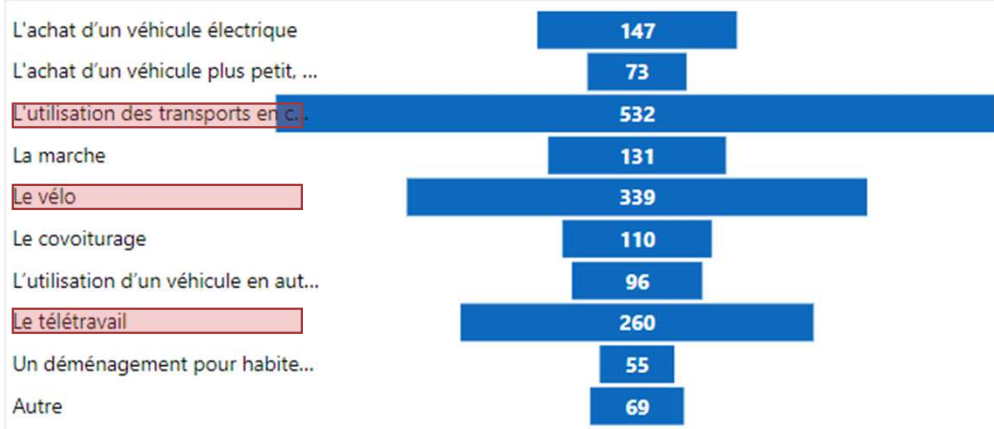


Considérez-vous agir en faveur de la transition écologique et pour une adaptation au changement climatique ?

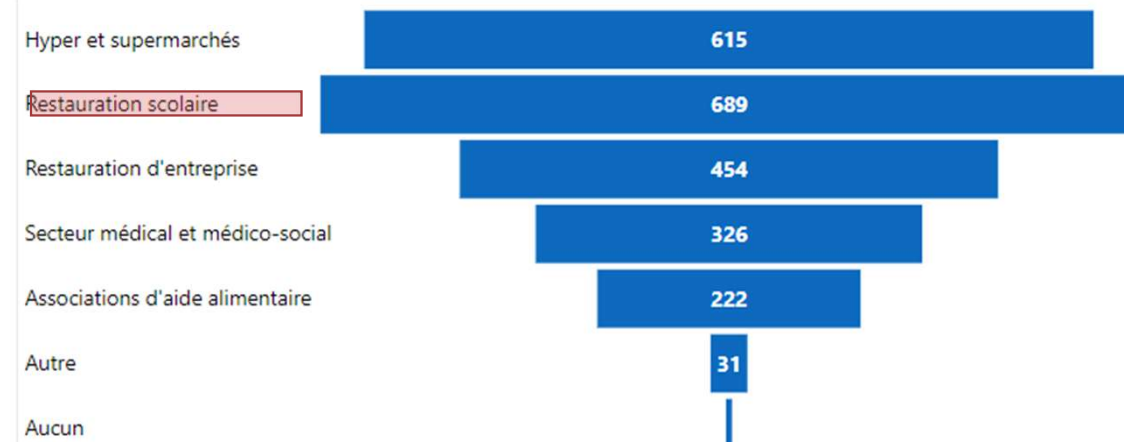


Retour sur la consultation citoyenne – Zoom sur les Bouches-du-Rhône

Quels leviers vous semblent prioritaires pour réduire le coût et l'impact de vos déplacements ?



Selon vous, quels sont les secteurs à prioriser pour accéder à une alimentation locale, durable et de qualité ?



Quels sont les freins pour rénover thermiquement votre logement ?



La consultation citoyenne en ligne continue :

Grande consultation en ligne
du **15 juillet au 30 septembre**
Déjà plus de 2 660 réponses !

Pensez à répondre au questionnaire et
à le diffuser dans vos réseaux :

<https://planification-ecologique.maregionsud.fr/>





ECHANGES ●●●



Tables-rondes

3

Table-ronde n°1 : La dynamique de désimperméabilisation des sols dans le département des Bouches-du-Rhône

1

**Les cours d'école
laboratoires et démonstrateurs**

M. Jérémie BECCIU

Mairie de Boulbon

2

**Qualifier et massifier la
désimperméabilisation
à grande échelle**

M. Didier REAULT

VP de la Métropole Aix-Marseille Provence délégué à la mer, au littoral, au cycle de l'eau, à la GEMAPI et aux ports

VP Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

3

**L'appropriation par l'initiative
privée**

M. Olivier POTET

Entreprise SARTORIUS

Introduction et animation de la table ronde :

Mme. Corinne PODLEJSKI

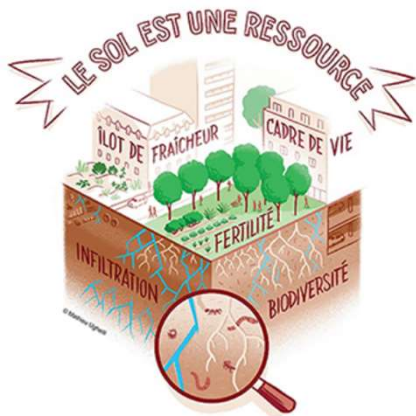
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Quelques éléments de diagnostic sur l'imperméabilité des sols

Enjeu National : constat 2 / 3 des sols artificialisés sont imperméabilisés (2021 : 3,4 M ha)

Dans les Bouches-du-Rhône les surfaces artificialisées représentaient 100 061 ha en 2019 soit presque 1 / 5 du département (dont 16 000 ha de bâtiments et un peu moins de 1 500 ha de parkings de + de 1500 m²).

D'après l'observatoire national de l'artificialisation, la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers est globalement en baisse ces dernières années (-25% sur la période 2017-2022 par rapport à 2011-2016).

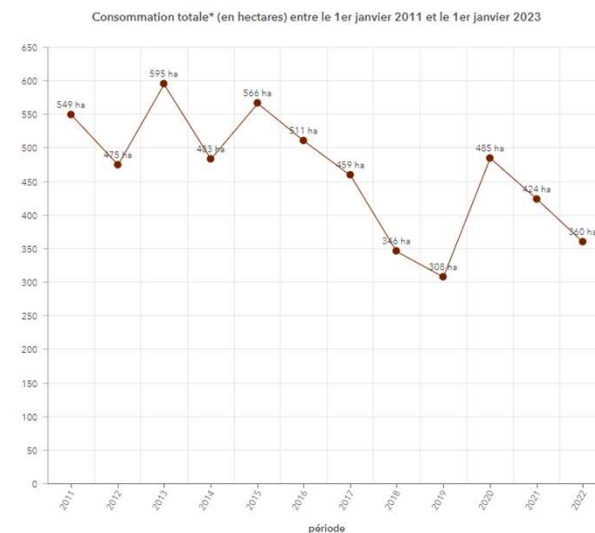


Estimation de l'imperméabilisation :

Environ **60 000 ha de sols** étaient imperméabilisés dans le département en 2019, soit 1 / 8 du département.

Les surfaces imperméabilisées pourront être déterminées plus finement suite au déploiement d'OCS-GE en cours dans le département (oct 2024)

Lien vers le : [Portail de l'artificialisation des sols](#)



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

Table-ronde n°1 : La dynamique de désimperméabilisation des sols dans le département des Bouches-du-Rhône

De quoi parle-t-on ? Quels enjeux et quels bénéfices ?

La désimperméabilisation :

- remplacer des surfaces imperméables par des surfaces plus perméables
- déconnecter le rejet des eaux pluviales du réseau public

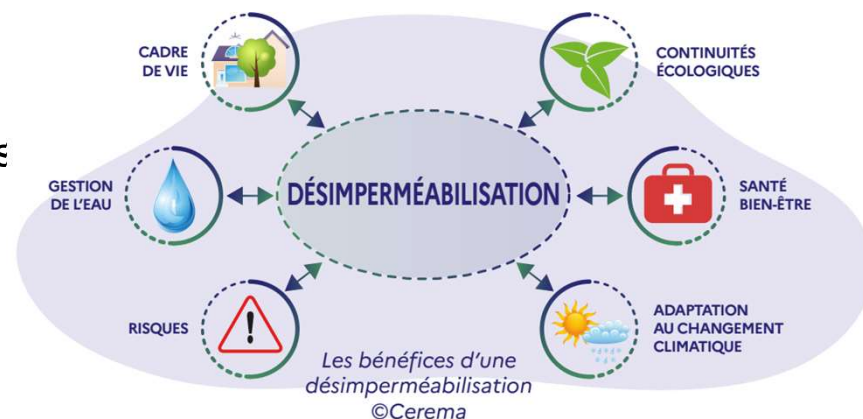
Elle concourt à l'adaptation au changement climatique :

par ...

- la réduction du risque d'inondation
- la réduction de la pollution
- la préservation des ressources naturelles (eau et sol)

... mais pas uniquement

- par la baisse de température (végétalisation et confort d'usage)
- par la sensibilisation et l'évolution des usages



Pour des cours d'écoles vertes et fraîches en Pays d'Arles



Accompagnement de 7 écoles dans la désimperméabilisation et végétalisation

Retour d'expérience de la
mairie de Boulbon
Intervention du maire
M. Becciu



Emergence de la démarche

**Novembre
2022**

Le CPIE et le PETR ont co-organisé l'atelier "Pour des cours d'écoles vertes et fraîches" à destination des communes, afin de leur présenter :

- Les enjeux de la désimperméabilisation et les clés de réussite d'un projet (interventions : ARBE, CAUE13 et CPIE Pays d'Aix)
- Les financements mobilisables (interventions : AERMC, Région Sud, CD13)
- La visite d'une cour d'école désimperméabilisée dans le Lubéron

Rencontre du **PNR du Lubéron (PNRL)** qui portait et coordonnait depuis 2 ans une **démarche territoriale d'accompagnement des communes dans leurs projets de désimperméabilisation et de renaturation d'une vingtaine de cours d'écoles.**



Vues de la cour de l'école DE BOULBON depuis 40 ans





Réponse de M. Le Maire, Jérémie BECCIU, aux lettres reçues des élèves de l'Ecole des Saules – Classes des CE2/ CM1/ CM2

28 lettres d'enfants reçues

→ **Légitime l'Elu dans la transformation de l'école**
(risques, craintes, enfants donc parents... donc hostilité au changement)

OBJET : Réponse aux lettres de la part de disimperméabiliser la cour de l'école des Saules.

Chers élèves,
J'ai bien reçu les lettres que vous m'avez envoyées pour me faire part de votre souhait de disimperméabiliser votre cour d'école dans le cadre de la démarche éco-école que vous conduisez avec vos éco-délégués Elia G. et Jade L.
Je les ai toutes lues attentivement et j'ai pris acte des nombreuses motivations que vous m'avez exprimées.
Vous souhaitez plus de végétation, de plantes ou d'arbres dans la cour afin de réinstaller de la biodiversité dans votre environnement de travail. Vous souhaitez aussi plus de fraîcheur grâce à l'ombre des arbres pendant les mois du printemps et de l'été. Vous souhaitez disposer d'un sol en terre meuble avec de l'herbe afin de ne plus vous faire mal quand vous jouez durant la récréation et que vous tombiez au sol sur le goudron. Retirer le goudron permettra aussi l'infiltration de l'eau dans le sol en cas de pluie.
Ce sont toutes d'excellentes raisons qui m'ont convaincu et c'est pour ceci que mon équipe municipale et moi allons retenir votre projet de disimperméabilisation et travailler afin de le réaliser d'ici la fin de notre mandat d'élus en 2026. Bien sûr vous serez pleinement associés à sa réalisation.

A très bientôt, et toutes mes salutations.

Jérémie BECCIU

Hôtel de Ville - Place Victor Barberin - 13150 BOULBON
Tél : 04 90 43 95 47 - Fax : 04 90 43 90 91 - E-mail : mairie@boulbon.fr - Web : mairie-boulbon.fr

Le projet pilote du Conseil Municipal des Jeunes de Boulbon



La plus-value de la démarche collective (animations, groupes de travail, enseignants, enfants, organismes)



Bénéficiaire :

- Du co-financement par le PETR du Pays d'Arles (*Enveloppe TEPCV*)
- De l'expertise CPIE/CAUE pour l'élaboration d'un projet co-construit de façon ludique et efficace avec l'ensemble des parties prenantes
- De retours d'expériences d'écoles du territoire

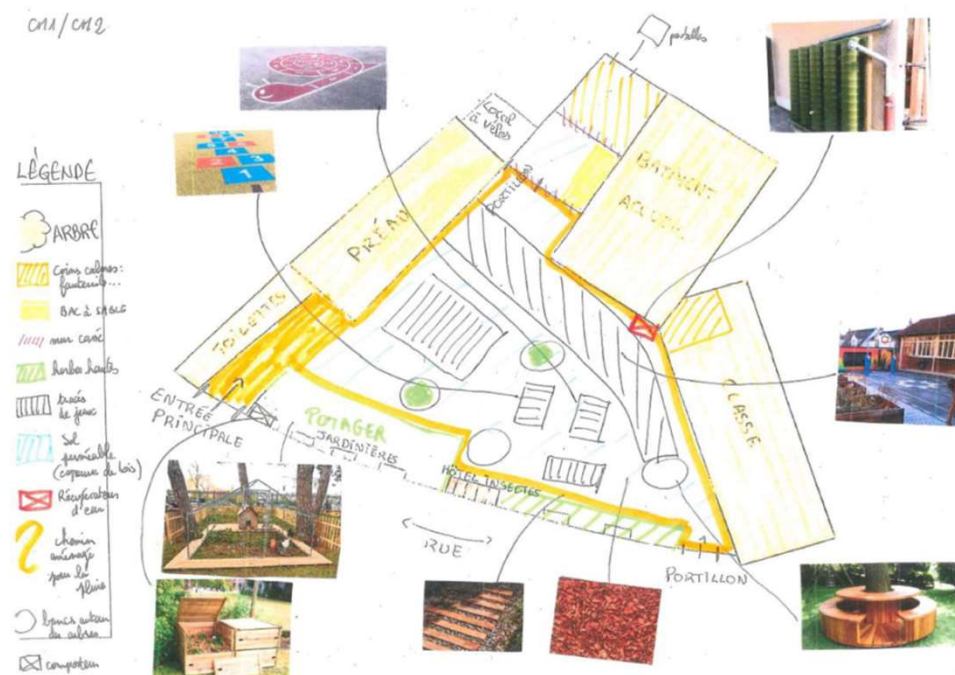


Lever les éventuels freins à la désimperméabilisation grâce à un dispositif de concertation participative et pédagogique sur mesure et au copilotage de chaque projet par un groupe moteur* réunissant élu.e, technicien.ne, directeur.rice et enseignant.e



Participer à une démarche qui contribue efficacement aux objectifs du PCAET

Exemple de projets des élèves



Phase réalisation - Travaux

- ✓ Calendrier très contraint : Fin de l'école le 2 juillet – Reprise le 2 septembre
- ✓ Montage du projet en conséquence :
Marché public avec un seul lot et donc un mandataire et plusieurs sous-traitants
Engagement sur la continuité des travaux y compris durant le mois d'Août
- ✓ Vigilance aux normes (cour d'école est un ERPA donc hauteur de marche , garde-corps, pentes, accès PMR, ...)
- ✓ Opération en 2 temps :
Un temps travaux de désimperméabilisation à conduire pendant la pause estivale
Un temps végétalisation à conduire pendant les vacances de la Toussaint (herbes, végétation et arbres car cela ne pousse pas en été...)



LA FABRIQUE DE LA VILLE PERMEABLE

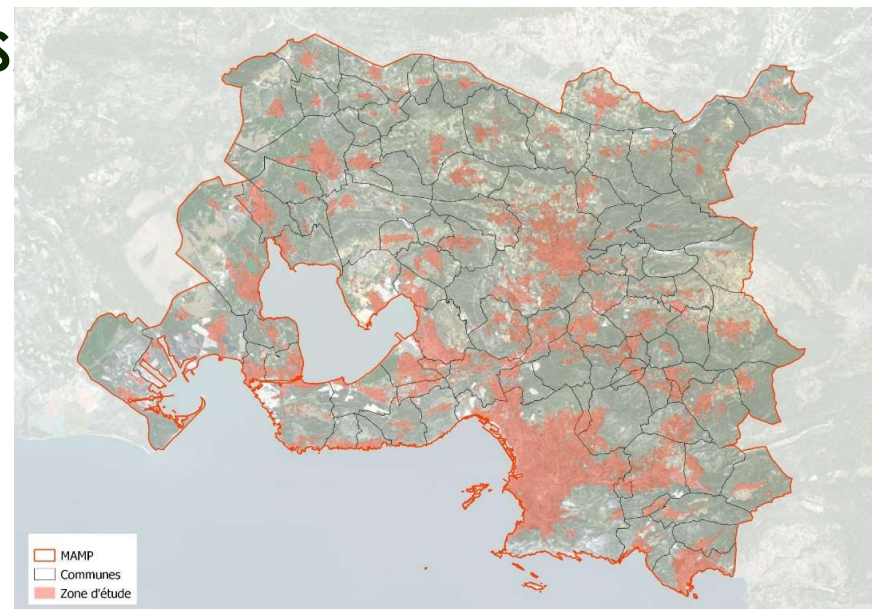
DIAGNOSTIC DU POTENTIEL DE DÉSIMPERMÉABILIS

Objectifs

- / **Évaluer le potentiel de désimperméabilisation** et de déconnexion des eaux pluviales à l'échelle de la Métropole ;
- / **Cartographier les zones susceptibles d'être « désimperméabilisées »** ;
- / **Identifier les opportunités** de désimperméabilisation ;
- / **Proposer une feuille de route** pour la mise en œuvre concrète de la désimperméabilisation dans les prochaines années ;
- / **Favoriser l'intégration de la désimperméabilisation dans les documents d'urbanisme** (SCOT, PLUi, plan climat) ;
- / **Sensibiliser et mobiliser les acteurs** concernés en développant une méthodologie pour la gestion des eaux pluviales à la source.

Accompagnement par le bureau d'études 

La stratégie métropolitaine en matière de désimperméabilisation, par M Didier REAULT

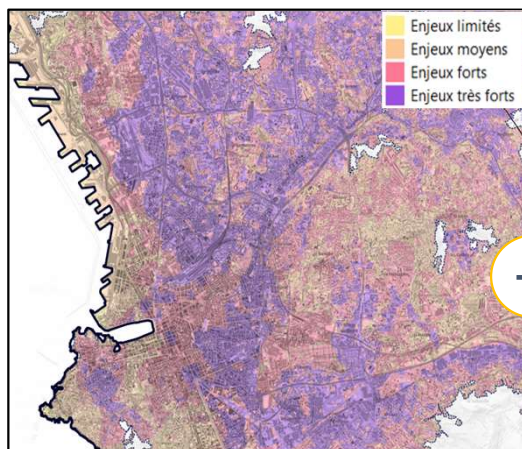


*Zone urbanisée de la Métropole ciblée par la stratégie de désimperméabilisation
(d'après Mode d'Occupation des Sols de 2017)*

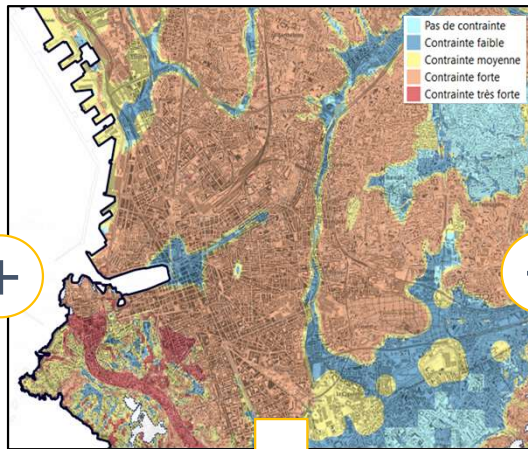
625 km² urbanisés sur les 3150 km² (# 20 %)
450 ha artificialisés par an (source : SCOT)

Cartographie du potentiel

ENJEUX

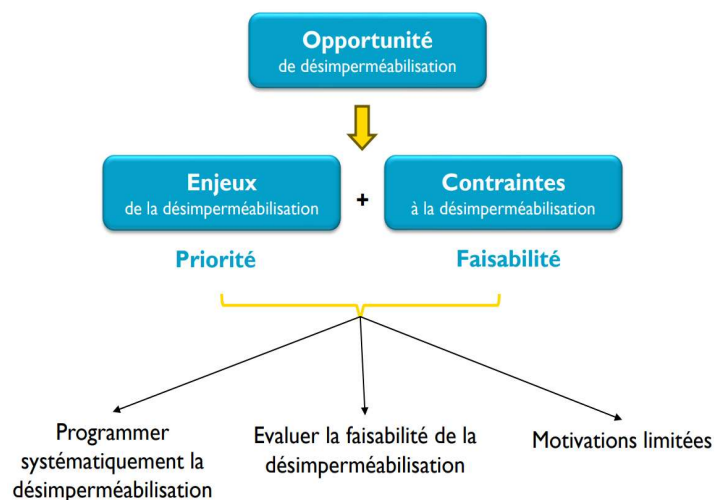
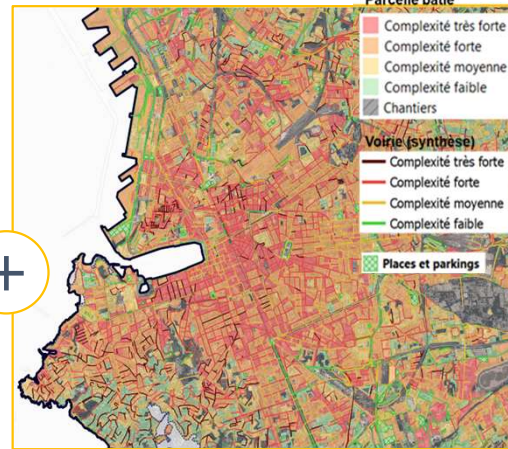


Contraintes à l'infiltration



CONTRAINTES

Complexité technique



Potentiel de désimpermeabilisation optimal

Pour ces secteurs, une désimpermeabilisation ambitieuse doit être programmée systématiquement dès la conception du projet

Potentiel de désimpermeabilisation fort

Pour ces secteurs, la désimpermeabilisation doit être programmée avec un niveau d'ambition éventuellement limité par les contraintes à l'infiltration ou la complexité technique

Potentiel de désimpermeabilisation à confirmer

Pour ces secteurs une étude technique doit pouvoir confirmer le niveau de désimpermeabilisation

Potentiel de désimpermeabilisation limité

Pour ces secteurs, la désimpermeabilisation doit être limitée, au regard des contraintes

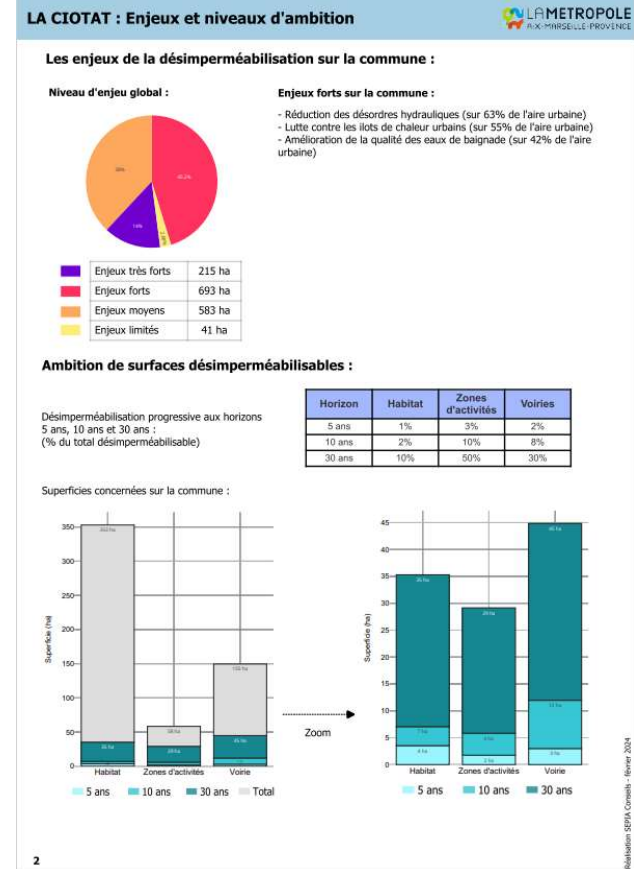
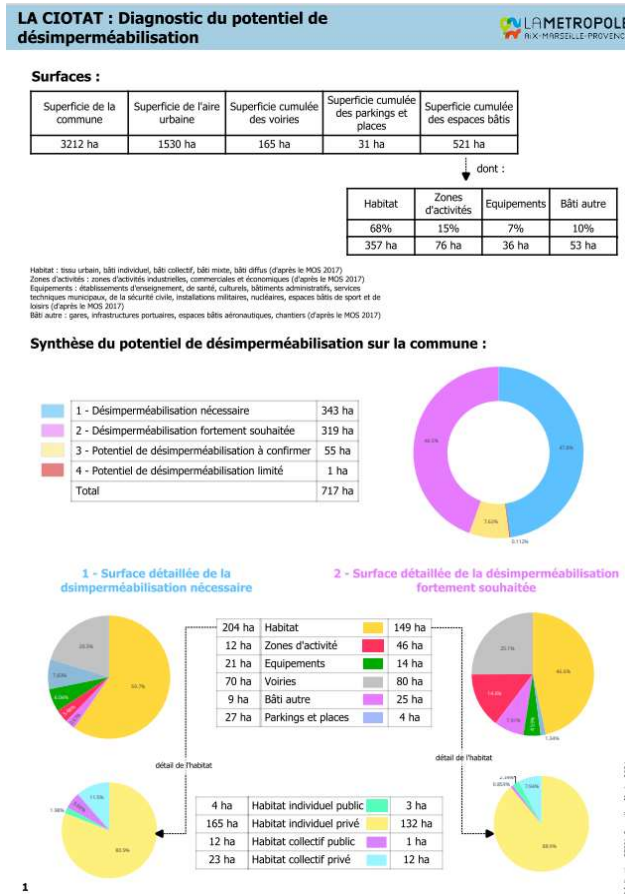


Plan d'actions pour les communes

Une fiche par commune réalisée établissant :

- / Les enjeux prégnants qui motivent la désimperméabilisation
- / Les contraintes identifiées a priori ;
- / La cartographie du potentiel ;
- / Une ambition réaliste et progressive aux horizons 5, 10 et 30 ans de désimperméabilisation déclinée respectivement pour l'habitat, les zones d'activités et les voiries.

Horizon	Habitat	Zones d'activités	Voiries
5 ans	1%	3%	2%
10 ans	2%	10%	8%
30 ans	10%	50%	30%



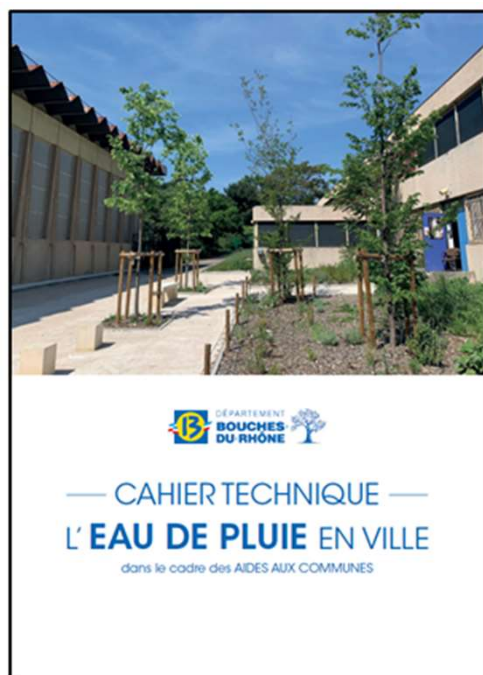
PROPOSITION D'UNE FEUILLE DE ROUTE AUTOUR DE 3 AXES COMPLEMENTAIRES

- / **Axe n°1** : Favoriser une meilleure **coordination et prise en compte opérationnelle** de la désimperméabilisation dans les projets des acteurs publics et privés agissant sur le territoire métropolitain
- / **Axe n°2** : Clarifier, accompagner et mettre en œuvre de nouvelles **aides financières**
- / **Axe n°3** : Adapter et faire évoluer le **cadre réglementaire** pour favoriser et inciter les constructeurs et les aménageurs à la désimperméabilisation



Des outils pour la désimperméabilisation et la préservation de la ressource en eau

Un cahier technique pour les collectivités



Un film et 12 fiches action pour sensibiliser des citoyens



Une aide financière pour les récupérateurs d'eau de pluie

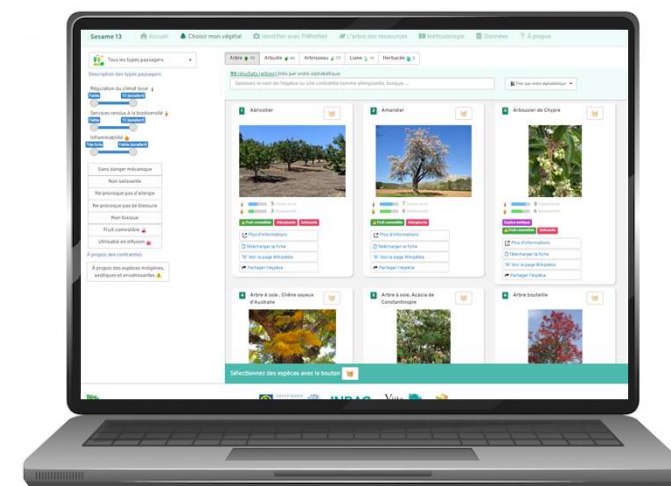


Un outil pour une végétation durable des villes : Sesame 13

Un projet partenarial entre le
Département, le Cerema et
INRAE (Villa Thuret)

Une base de données de 250 espèces
adaptées au changement climatique,
caractérisées en fonction des services
qu'elles rendent et des contraintes qui
leur sont associées

Un outil numérique simple et
disponible pour tous :
www.sesame13.fr



Désimperméabilisation d'un site industriel

CONTEXTE

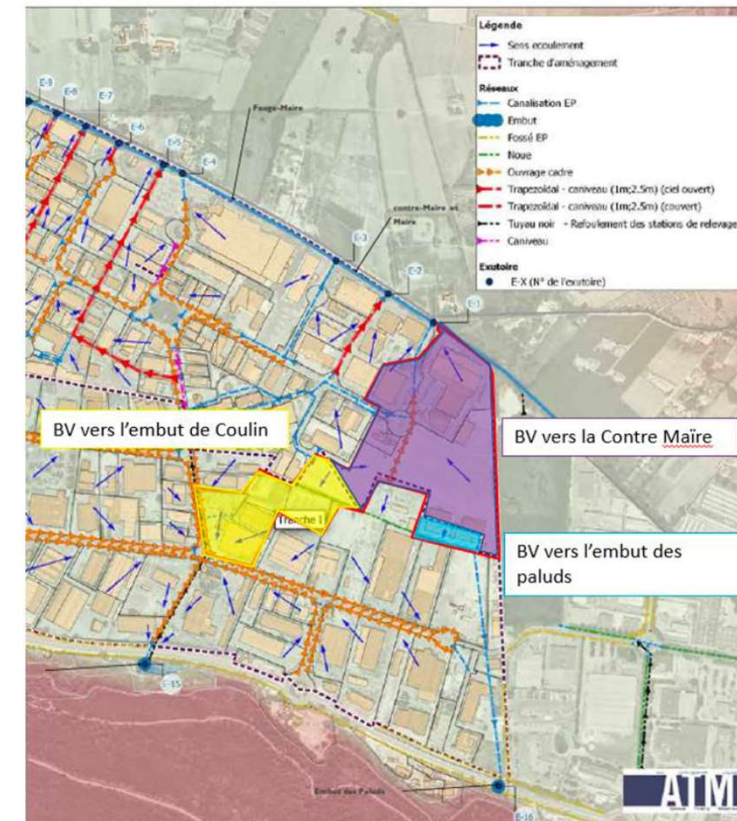
- En 2020 Sartorius a décidé de la création de son Campus dans la continuité de son site historique, situé dans la zone industrielle des Paluds à Aubagne, afin d'augmenter significativement sa capacité de production
- Achat d'un terrain de 60 000 m² => Surface totale du campus : 115 000 m²
- Création de 3 bâtiments :
 - 1 bâtiment de 2500 m² au sol sur 4 étages (2 salles blanches de 2000 m² chacune et 2 zones bureau de 2000 m² chacune)
 - 1 bâtiment logistique de 14 000 m² au sol
 - 1 bâtiment administratif de 2200 m² au sol sur 5 étages



SARTORIUS

OBJECTIF ET DEROULE

- Respecter le PPRI, Gestion des eaux pluviales
- Surface concernée par l'étude : 63 000 m²
- Enorme travail en amont avec les services de l'état (DDTM, agence de l'eau, prefecture, Dreal, Mairie, Métropole...)
- Analyse et modification des exutoires de ruissellement du site de Sartorius



SARTORIUS

ACTIONS ET RESULTATS OBTENUS

Actions :

- Diminuer les debits de pointes de 30%
- Mise en place d'ouvrages de retention et d'infiltration
- Rétention sur toiture des nouveaux bâtiments (310 m3)
- Création de noues (500 m3)
- Rétention enterrée (1 600 m3)

Tableau 4 : Synthèse de la désimperméabilisation et de la déconnexion des

	Surfaces imperméabilisées rejetée vers le réseau		Surface d'espaces verts			TOTAL
ETAT ACTUEL	59 618 m ²		3 513 m ²			63 131 m ²
	Surface imperméabilisée rejetée vers le réseau	Surface imperméabilisée gérée par infiltration	Surface d'espaces verts	Surface semi perméable	Surface de noues / bassins d'infiltration	
ETAT PROJET	30 001 m ²	14 505 m ²	14 251 m ²	2 040 m ²	2 334 m ²	

En conclusion, la surface actuellement imperméabilisée qui sera gérée par infiltration et donc déconnectée du réseau pluvial est évaluée à environ 29 620 m².

SARTORIUS

RESULTATS OBTENUS

AVANT



Figure 8 : Surfaces imperméabilisées (bleu) et en espaces verts (verts) à l'état actuel sur le secteur d'étude

APRES

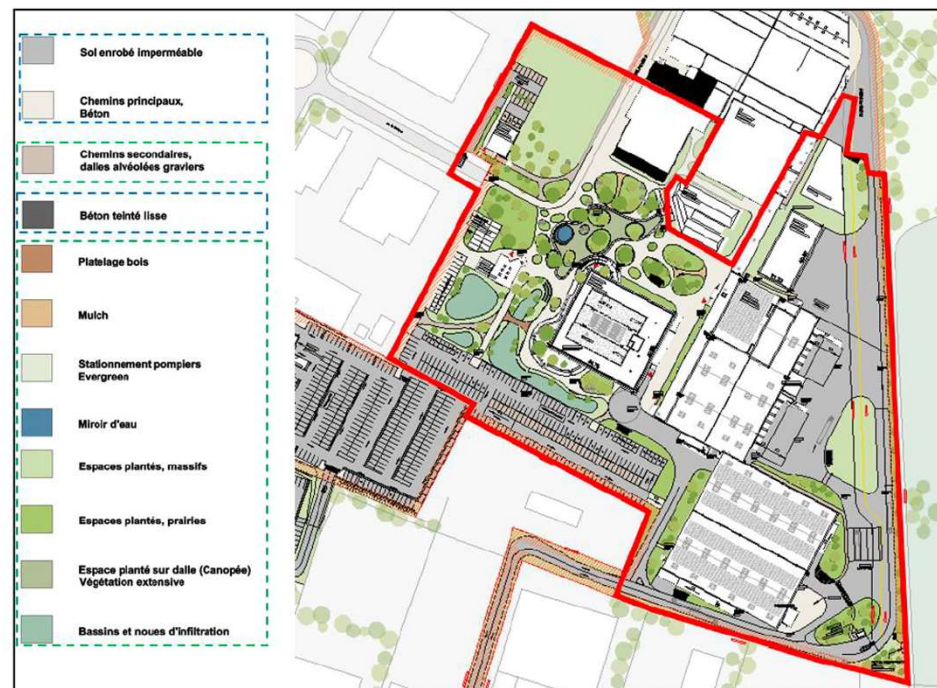


Figure 9 : Revêtements perméables ou non à l'état projet sur le secteur d'étude

SARTORIUS



DÉBAT



-  **En matière de perméabilité des sols, quelles initiatives et démarches déjà lancées fonctionnent sur le territoire et seraient à déployer plus largement ?**
-  **Quelles nouvelles actions proposez-vous sur cette thématique du sol pour répondre aux enjeux écologiques ?**
-  **Quelles sont les acteurs et les conditions nécessaires à réunir pour renforcer l'impact environnemental de ces initiatives et démarches ?**

Table-ronde n°2 : Le transport et la mobilité dans le département des Bouches-du-Rhône

Problématique

1 Aperçu des travaux menés par les groupes de travail régionaux

M. Didier Biau
Conseil régional

Mme. Nadia FABRE
DREAL

2 Evolution de la motorisation de la flotte de bus et de la billettique

Mme. Marie-Amélie Coccia
VP en charge des transports et des mobilités à la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

3 Développement de l'offre TC et de la mobilité douce, Décarbonation des transports

M. Laurent SIMON
VP de la Métropole Aix Marseille Provence délégué à la Transition énergétique et valorisation des ressources durables

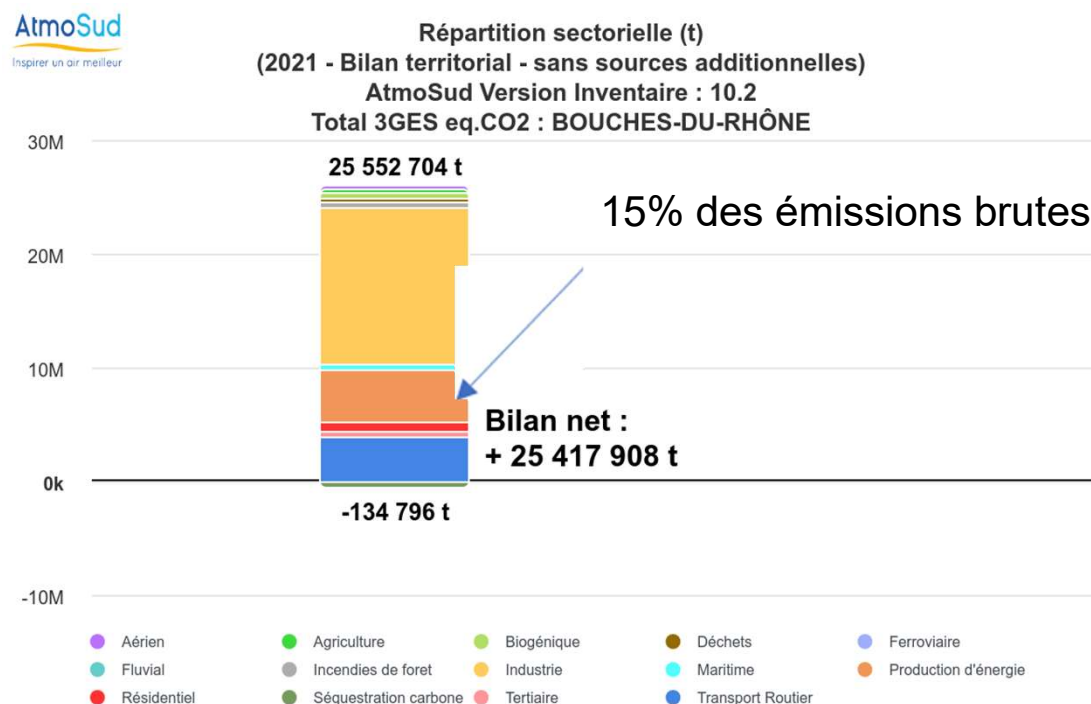


Aperçu des travaux menés par les groupes de travail sur le Transport de marchandises et la Mobilité des voyageurs

MOBILITES : POINT DE SITUATION DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

27% des émissions de Gaz à Effet de serre en Provence Alpes Côte d'Azur sont générés par les transports routiers et plus de la moitié vient des véhicules particuliers.

Les engagements européens (Green Deal - Fit for 55: réduction de 55% des émissions en 2030) et national (Neutralité Carbone 2050) seront difficiles à respecter sur la base des tendances actuelles.



MOBILITES : POINT DE SITUATION DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

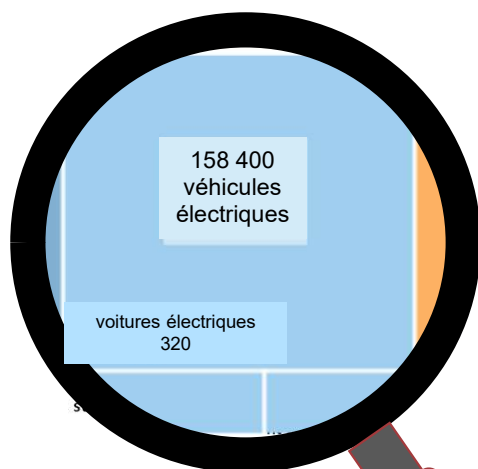
QUE SIGNIFIENT LES REDUCTIONS D'EMISSIONS VISEES, DANS LE QUOTIDIEN DES USAGERS ? EXEMPLES

LEVIER VEHICULES ELECTRIQUES

Enjeux

La voiture = 2/3 des déplacements des français en km parcourus.
. 1% des voitures sont électriques en France actuellement (2023).

Pour une baisse de -320 kteqCO2 dans les Bouches du Rhône, il faudrait 158 400 véhicules électriques particuliers en 2030

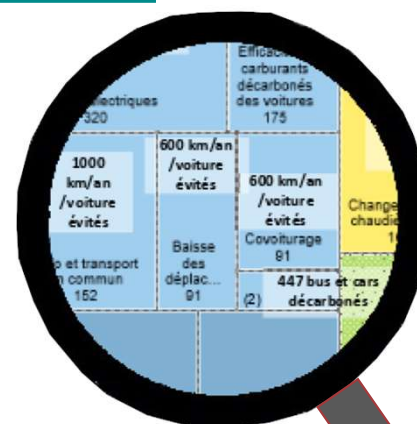


LEVIER SOBRIETE DES DEPLACEMENTS

Enjeux

Développer la sobriété des mobilités signifie éviter certains déplacements et partager d'autres déplacements.

Pour une baisse de -91 kteqCO2 dans les Bouches du Rhône en 2030, la sobriété porterait sur 600 km évités par an par voiture



LES 8 AXES DE TRAVAIL DES GT REGIONAUX SUR LES TRANSPORTS

MOBILITES : mieux se déplacer

LOGISTIQUE : mieux transporter nos biens

1. **Adapter** les infrastructures et services de transport aux effets du changement climatique
2. **Accélérer la transition des motorisations**, y compris pour le transport international
3. **Développer les pratiques du vélo** (électrique), de la marche et inciter à l'usage de ces modes actifs
4. **Transformer le réseau routier** au bénéfice des transports collectifs, du co-voiturage, du vélo et inciter les usagers au report modal
5. **Développer les services de transports collectifs** et partagés et inciter à les utiliser
6. **Décarboner le fret par la massification** (rail, fluvial, maritime) et la logistique décarbonée, jusqu'au dernier kilomètre
7. **Sobriété des modes de vie et des déplacements et transports motorisés associés**
8. **Financement**, pilotage et gouvernance

➔ 86 actions « supra » (échelon national) et 57 actions « COP » (échelon régional)



MOBILITES DES PERSONNES – ACTIONS INTERESSANTES POUR LES BOUCHES DU RHONE

- a. **Réaliser un choc d'offres des transports collectifs** facilitant un report modal de la voiture
- b. **Conclure la démarche de Service Express Régional Métropolitain** sur l'aire de Marseille Provence, afin de coordonner les offres TER, autocars, TCU, vélo
- c. **Convertir des voies existantes** en linéaire de Voies Réservées aux Transports en Commun et de Voies Réservées au covoiturage (VR2+)
- d. **Aménager les Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM)** pour hiérarchiser les modes de transport
- e. **Coordonner les politiques de mobilité** pour accompagner les politiques de restriction des Zones à Faibles Emissions mobilité
- f. **Réduire les vitesses de circulation** en faisant évoluer les vitesses réglementaires, notamment au sein de la métropole Aix Marseille Provence.
- g. **Réduire la surface de stationnement** en zones urbaines et péri-urbaines et adapter les politiques de stationnement
- h. **Accélérer le déploiement de la connexion électrique** des navires de passagers
- i. **Privilégier le train à l'avion pour des déplacements courts**



TRANSPORT DE MARCHANDISES – ACTIONS INTERESSANTES POUR LES BOUCHES DU RHONE

- a. **Favoriser la mutualisation, en développant des espaces de groupage-dégroupage, pour :**
 - la logistique de distribution (urbain, rural)
 - entre chargeurs distributeurs et/ou transporteurs routiers pour optimiser les chargements (y/c reverse) et réduire les distances
 - entre chargeurs industriels pour massifier et concrétiser le report modal (y/c reverse)
 - en inter-filières (par ex, céréales et construction)
- b. **Professionaliser le secteur de la cyclo logistique** notamment en accélérant la formation des entreprises et travailleurs du secteur
- c. **Réaliser des campagnes de formation et d'information** auprès des donneurs d'ordre pour les inciter au changement de pratique : décarbonation, report modal, ralentissement des délais, etc. Pour cela, mettre en place un accompagnement individualisé avec des conseillers logistiques (au sein des CCI ?)
- d. **Déployer le Pacte d'Engagement des services de fret ferroviaire et connecter les zones logistiques avec un embranchement ferroviaire.**



DÉBAT



-  **En matière de transport et mobilité, quelles initiatives et démarches déjà lancées fonctionnent sur le territoire et seraient à déployer plus largement ?**
-  **Quelles nouvelles actions proposez-vous sur cette thématique du transport et de la mobilité pour répondre aux enjeux écologiques ?**
-  **Quelles sont les acteurs et les conditions nécessaires à réunir pour renforcer l'impact environnemental de ces initiatives et démarches ?**



Conclusion

4



Poursuite de la démarche

Consultation citoyenne en ligne du 15 juillet au 30 septembre accessible sur le site <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/>

Faites participer le plus grand nombre de citoyens à la démarche en étant un relai auprès des populations que vous côtoyez !

RDV le 11 octobre 14h30 en visio pour des échanges sur les premières orientations de la planification écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Engagez-vous dans la planification écologique lors de la COP régionale

COP régionale horizon décembre 2024

La réussite de la démarche passe par **l'adhésion et l'engagement de tous les acteurs** : collectivités, entreprises, agriculteurs, association, chambres consulaires... C'est pourquoi, au-delà de la méthode qui se veut participative, **il est proposé que les acteurs formalisent leur engagement lors de la COP finale** :

1. **En ratifiant le jour de la COP un document cadre**, d'une ou deux pages, qui **synthétisera les grands objectifs du plan de transformation** (baisse d'émission de CO2, adaptation au changement climatique, préservation des ressources, restauration et préservation de la biodiversité) **et les grands enjeux de la planification écologique en région** ;
1. **En soumettant un « contrat d'engagement » qui comprendra un engagement volontaire quantifiant la contribution aux objectifs et un plan d'actions en lien avec les chantiers de la planification écologique** (Mieux se déplacer, Mieux se nourrir, Mieux se loger, Mieux produire, Mieux préserver, Mieux consommer). Un format type sera proposé et le recueil pourra se faire en ligne, 2 mois avant la COP.

Merci pour votre participation et contribution !

Lien vers le site de la démarche : <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/la-planification-ecologique-en-region-provence-alpes-cote-dazur>

En partenariat avec la

